DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE ARRONDISSEMENT DE CHINON COMMUNE DE CHAVEIGNES Le Bourg 37120 CHAVEIGNES

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Salle de la Mairie de CHAVEIGNES le : Lundi 06 novembre 2017 à 20 H 00

Et vous prie de bien vouloir assister à cette séance. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire,

Philippe DUBOIS

ORDRE DU JOUR:

- ✓ Approbation du compte-rendu du 03 octobre 2017
- ✓ CCTVV : projet de statuts
- ✓ Personnel communal : régime indemnitaire RIFSEEP
- ✓ Information au conseil des décisions du Maire prises par délégation
- ✓ SIAEP de Courcoué : rapport annuel
- ✓ Journal communal « Mairie Info »
- ✓ Questions diverses

Séance du 06 novembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le six novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 30 octobre 2017, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOIS, Maire.

Etaient présents : Philippe DUBOIS, Éric DEVIJVER, Françoise MANCEAU, Alain MONTAS, Marie-Rose MÉRON, Raymond LAMBESEUR, Arlette ARNAULT, Catherine JEAN, Pierre LEFEVRE, Dominique DARDENTE, Cynthia DIEU-COURRÈGES.

Etait excusé: Olivier DESMÉ.

Etaient absents: Éric NAVARRE, Francisco LUCIO-DOMINGUEZ.

Olivier DESMÉ a donné pouvoir pour le représenter, parler et voter en son nom à Alain MONTAS.

Françoise MANCEAU a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2017-11-06-01 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 03 OCTOBRE 2017

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 03 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

<u>DELIBERATION N°2017-11-06-02</u> CCTVV: PROJET DE STATUTS

Monsieur le Maire donne lecture du projet de statuts de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ce projet de statuts.

$\frac{DELIBERATION\ N^{\circ}2017\text{-}11\text{-}06\text{-}03}{PERSONNEL\ COMMUNAL\ :\ REGIME\ INDEMNITAIRE\ RIFSEEP}$

Cette question est reportée à une prochaine réunion.

<u>DELIBERATION N°2017-11-06-04</u> INFORMATION AU CONSEIL DES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

Suite à la délibération du 13 décembre 2011 où le droit de préemption urbain a été instauré dans les zones urbaines (U) et les zones à urbaniser (AU) du plan local d'urbanisme approuvé le 26 septembre 2011 et suite à la délibération n°2014-04-16-11 du 16 avril 2014 donnant délégation au maire d'exercer au nom de la commune les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des déclarations d'intention d'aliéner reçues :

N°	Adresse Du Terrain	Cadastre	Droit de préemption
037 065 17 20016	39 Avenue de la Coupure du Parc	AB 152	Abandonné

<u>DELIBERATION N°2017-11-06-05</u> SIAEP DE LA REGION DE COURCOUE : RAPPORT ANNUEL

Conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'adduction en eau potable pour l'année 2016, rédigé par le SIAEP de la Région de Courcoué. Ce document est public et permet d'informer les usagers du service

<u>DELIBERATION N°2017-11-06-06</u> JOURNAL COMMUNAL « MAIRIE INFO »

Le conseil municipal discute des articles à publier au journal communal.

<u>DELIBERATION N°2017-11-06-07</u> <u>QUESTIONS DIVERSES</u>

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal:

- ➤ D'une réunion d'information de la CAF Touraine le jeudi 16 novembre
- Qu'il a demandé à Madame VOISIN de faire abattre les peupliers de sa parcelle de terre longeant la Veude avant de la céder à la commune
- ➤ De la visite d'un responsable de Service Départemental d'Incendie et de Secours qui a constaté qu'il manque quelques points incendie sur différentes zones de la commune
- ➤ Du programme de la journée du 11 novembre
- ➤ De la nécessité de remercier les bénévoles et les sponsors qui ont œuvré pour le Marché Fermier. Un repas aura lieu le vendredi 1^{er} décembre à 19 h 30.
- **★** Du chiffrage du SIEIL pour la pose de 6 prises pour les illuminations d'un montant de 493,20 € net. Le conseil municipal accepte cette proposition.
- **x** Du projet de conteneurisation des ordures ménagères par le SMICTOM avec point de ramassage regroupé. Le conseil municipal est contre ce projet car il y aura moins de service, une augmentation du coût et des contraintes supplémentaires pour la commune. Ce projet a été acté par les délégués membres du SMICTOM.
- Du concert de trompes et chorale qui aura lieu le vendredi 17 novembre à l'église de Richelieu

Le conseil municipal informe et discute :

- ➤ De la date de la cérémonie des vœux du maire qui aura lieu le vendredi 19 janvier
- ➤ De la nécessité de refaire la signalisation au sol dans Champvent et différents carrefours
- x D'un problème sur la Veude : barrage de castor. Un technicien doit venir.
- ➤ Du nombre de personnes de plus de 70 ans sur la commune : 161
- ➤ De l'attente de l'estimation de la vente des peupliers au Buisson Penot. Le broyage doit être fait et voir pour l'enlèvement des souches.
- Du problème d'écoulement des eaux pluviales Avenue de la Coupure du Parc, à l'entrée de Richelieu
- × Des arbres du stade à couper
- ➤ Des problèmes de vitesse dans la rue de la Croix Moussé
- ➤ Du départ du locataire au 2 le bourg. Le logement a besoin d'être rénové. Le conseil municipal donne un accord de principe pour une étude de rénovation.

La prochaine réunion est fixée au lundi 11 décembre 2017 à 20 h.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est déclarée close.